

Compte-rendu du conseil d'école du 11/03/21

Début 17h35

Personnes excusées : Mr Respaud Inspecteur de l'éducation nationale, Mme Couffignal psychologue scolaire, Mr Couloumiers DDEN, Mme Martini, enseignante.

Personnes présentes : **En présentiel** le représentant mairie Mr Planchon adjoint aux affaires scolaires, pour l'équipe enseignante Mmes Mokhtari puis Pérès après le départ de la responsable ALAE Mme Gobbo, pour les parents d'élèves : Mmes Van Staen et Roujean.

En distanciel pour les parents d'élèves élus : Mmes Rault et Brethous et Mr Rispal, la responsable des transports scolaires : Mme Alléguede, pour l'équipe enseignante : Mmes Viguière, Mahé, De Conto, Caisso et Pater.

1- PREVISIONS D'EFFECTIFS

Les inscriptions des enfants nés en 2018 débutent le 15 mars et la date d'échéance est fixée au 16 avril. Elles se feront en 2 temps :-d'abord les familles recevront un mail de la mairie les informant des modalités d'inscription et des documents à fournir.

-puis sur rendez-vous avec la directrice de l'école si les conditions sanitaires le permettent toujours.

La directrice prévoit pour la rentrée prochaine environ **59 PS** au vu de la campagne de préinscriptions qui a eu lieu entre novembre et décembre.

Actuellement sur l'école il y a **58 PS** donc il est prévu en montée pédagogique **58 MS**
68 MS donc il est prévu en montée pédagogique **69 GS avec 1 maintien** dont **21 occitanistes**.

Sur 80 GS, 79 vont partir au CP (1 maintien) dont 18 occitanistes sur les 20 (2 arrêts conseillés). Il pourrait y en avoir un autre mais nous devons rencontrer la famille.

Il se pourrait que d'autres maintiens soient actés d'ici la fin de l'année.

Actuellement l'effectif total est de 207 élèves, **l'effectif prévisionnel** au vu des données actuelles est en forte baisse (-21) soit un prévisionnel de **186** élèves pour la rentrée de septembre 2021.

Cependant au dernier CTSD (conseil technique spécial département) du 3/02 la fermeture n'a pas été actée au vu de la politique ministérielle de privilégier des classes de GS à 24.

La mairie et la directrice reste vigilants face à cette situation car si les effectifs annoncés venaient à baisser encore, l'école ne serait pas à l'abri d'une fermeture annoncée au prochain CTSD de juin.

La directrice interroge Mr Planchon sur les éventuelles constructions : le lotissement de la Tuilerie à proximité de l'école sera livré courant 2022-2023. Il accueillera de jeunes familles.

Organisation de la rentrée : la directrice reconduira, si son IEN la lui accorde à nouveau, la mise en place de la rentrée échelonnée dans les mêmes conditions que les années précédentes. Pour rappel, un calendrier est proposé aux parents lors de l'inscription pour organiser une rentrée échelonnée sur 4 jours afin que chaque élève puisse bénéficier d'une rentrée en petit groupe. La famille choisit 2 jours parmi les 4 jours proposés pour réaliser la rentrée de son enfant. Le 5^{ème} jour, l'effectif de la classe est au complet.

A ce jour, au vu de la situation sanitaire, la visite de l'école pour les nouveaux arrivants reste compromise. En fonction des précisions ministérielles et de l'évolution épidémiologique, nous réévaluerons les conditions d'accueil de ces nouvelles familles.

2- ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE :

L'école du Petit Prince doit faire face à des situations familiales, sociales et scolaires complexes et de plus en plus nombreuses.

L'école inclusive :

Comme chacun le sait le président de la République a fait de la scolarisation des élèves en situation de handicap une priorité du quinquennat. [La loi n°2019-791 pour une « école de la confiance » consacre son chapitre IV à ce sujet.](#) L'objectif est, dans le cadre d'un service public de l'école inclusive, d'assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves de la maternelle au lycée et la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers.

Cependant, sur le terrain toutes les conditions ne sont pas réunies pour permettre une bonne intégration de ses élèves puisque les moyens humains nécessaires ne sont pas en corrélation avec les besoins identifiés.

L'école du Petit Prince est pourvue de 3 AESH pour gérer 5 élèves dont 4 avec une notification d'AESH individualisée. La structure devrait donc disposer au moins de 4 AESH voir d'une 5^{ème}.

Les demandes de dossier MDPH vont crescendo, juste pour cette année la directrice a réalisé en partenariat avec les familles 5 dossiers MDPH.

Les situations auxquelles l'équipe est confrontée quotidiennement sont de plus en plus complexes et difficiles (enfants subissant des maltraitances, placements d'enfants, enfants avec des difficultés scolaires croissantes, problèmes de comportement) et les conditions d'enseignement s'en voient dégradées. Les enseignantes sont en effet confrontées à des élèves en souffrance, non disponibles pour les apprentissages, souffrance qui peut prendre plusieurs formes et notamment se manifester par des comportements ou du langage inappropriés.

L'équipe est engagée au quotidien dans une communication bienveillante avec les familles et les enfants, d'ailleurs pas toujours évidente, pour améliorer la situation et permettre aux élèves de rentrer dans les apprentissages et devenir les citoyens de demain. Mais il n'en demeure pas moins que l'équipe doit user de son autorité pour face à des comportements et des propos langagiers inacceptables et de plus en plus récurrents.

3- La classe occitane

Bilan des effectifs actuels : 21MS et 20GS (2 départs pour déménagement chez les GS)

Une réunion d'information pour les PS et MS est prévue le mardi 30 mars à 17h30 en visioconférence. Toutes les modalités d'accès seront communiquées aux familles de PS et MS par mail et/ou par le cahier de liaison.

A la suite de cette réunion la directrice va demander aux parents de se positionner sur la classe occitane. Toute inscription ou rétractation au-delà de la date limite fixée, ne sera plus autorisée.

Mme Van Staen, parent d'élève élu propose que la directrice envoie en parallèle les documents d'information transmis l'an passé lors du confinement.

Mme Massat propose à Mme Van Staen qu'un parent de l'association **Paren Oc** participe à la visioconférence.

4- Situation sanitaire

L'évolution de la situation sanitaire et les nombreuses annonces ministérielles impliquent des adaptations régulières tant au niveau des élèves que du personnel. Nous avons dû revoir la gestion des salles de motricité, des cours de récréations ainsi que le planning des atsems à plusieurs reprises depuis le début de l'année.

Par ailleurs, le personnel ATSEMS est soumis à des contraintes et dispositifs qui changent régulièrement en fonction des annonces ministérielles et induisent des ajustements de leurs plannings et une adaptation permanente de la gestion des groupes d'élèves dont elles ont la charge : ces agents ne peuvent plus prendre leur repas avec les élèves, les atsems à risque ne peuvent plus intervenir dans la gestion des ouvertures et fermetures des portes, les enfants d'une même classe ne peuvent plus manger dans la même salle que ceux d'une autre classe, les élèves doivent manger à la même place chaque jour, le brassage des élèves sur temps périscolaire doit correspondre au même brassage que celui réalisé sur temps scolaire...

D'autre part, après les vacances de Noël, l'agglo-muretain a réorganisé les services du personnel d'animation du fait d'une diminution importante du nombre d'enfants pris en charge sur le périscolaire. Cette suppression de postes a impacté considérablement le fonctionnement de l'école qui travaille actuellement à flux tendu. A 15h45, l'agglo-muretain s'appuyant essentiellement sur le personnel Atsem pour gérer les enfants de l'ALAE, la directrice ne dispose plus à sa convenance de ces agents pour assurer la sécurité des élèves au moment des entrées et sorties. Les ATSEMS étant à 15h45 personnel animateur, elles ne sont plus sous l'autorité du directeur qui organise le service de chacune pour le bon fonctionnement de l'école. Il faut alors concilier entre les exigences de l'agglo-muretain et celles du directeur de l'école qui est le garant de la sécurité..

Pourtant, la directrice rappelle qu'à l'origine le métier d'ATSEM comme son nom l'indique : agent territorial spécialisé des écoles maternelles, a été créé pour aider à la gestion des écoles maternelles. Mais les nombreuses fonctions qui leur ont été attribuées en parallèle au fur et à mesure du temps : accompagnatrice bus, personnel animation, d'entretien, ne sont pas toujours en adéquation avec une gestion sereine de l'école.

Alors que l'on est en pleine crise sanitaire avec une gestion complexe au quotidien, la suppression du nombre d'animateurs n'a pas été facilitateur pour le personnel présent sur l'école et a demandé de nombreux ajustements et une réévaluation au quotidien de l'organisation mise en place.

Ceci induit que dès la fin de la crise sanitaire on mette fin à la double entrée, puisque la monopolisation de 2 atsems par porte soit 4 au total ne sera pas gérable dans la durée car ce n'est pas en correspondance avec la politique de l'agglo-muretain qui réfléchit en terme de quota et non en tenant compte du fonctionnement de l'école et encore moins des particularités et adaptations dues à la COVID 19.

De plus une atsem est toujours placée en ASA depuis octobre et donc non remplacée.

Mme Massat s'interroge sur la possibilité de remplacer ce personnel maintenant que beaucoup moins de personnes sont concernées par cette situation.

Mr Planchon explique que ce choix a été voté par les maires de l'agglo-muretain et qu'il ne peut pas y avoir de modification car cela a un coût financier et humain.

Mme Roujean réagit en regrettant que ces décisions soient prises au détriment des enfants.

Tests salivaires : courrier reçu en date du 4/03. Le ministère de l'Education Nationale a décidé de déployer une campagne de dépistage avec des tests salivaires pour les élèves et des tests antigéniques naso-pharyngés pour le personnel. Sur notre département l'organisation de cette campagne est sous la responsabilité du médecin conseiller technique du DSDEN 31. Ces tests seront réalisés par des médiateurs formés aux dépistages. C'est le DSDEN et l'ARS qui désignent les écoles où sont réalisées les tests en

fonction de l'évolution de l'épidémie. Pour les enfants, ces tests seront soumis à l'autorisation des parents. Donc dès que l'école sera concernée par ce dépistage, les familles seront informées.

Pour répondre à la question des parents d'élèves concernant l'adaptation des élèves de MS au nouveau dispositif des entrées et sorties : cette adaptation a été rapide et en général bien vécue.

Ce sont plus les parents qui appréhendent la séparation que les enfants eux-mêmes. Certains parents ont encore du mal à rendre leur enfant autonome et à leur donner des responsabilités qu'ils sont capables de réaliser à leur âge : badger, ranger un badge, porter un cartable...alors que les enfants sont fiers de faire comme les grands. Ils veulent les garder petits ce qui induit chez certains enfants un conflit intérieur entre la possibilité de devenir grand et celle de rester bébé pour être en adéquation avec les attentes de la maman ou du papa d'où une certaine angoisse. Il faut savoir que dès l'entrée en classe, l'enfant se met en situation de devenir élève, s'implique dans les activités de classe et oublie le moment angoissant de la séparation.

Concernant les remarques désobligeantes de certains parents au moment des entrées et sorties, le climat s'est apaisé par rapport aux périodes précédentes.

5- PPMS et INCENDIE

Exercice incendie :

Un 2nd exercice a été réalisé le 07/02/2019. Tout s'est déroulé correctement.

PPMS

Un 2nd exercice sera réalisé, il aura lieu courant avril, la directrice attend la réponse des services techniques pour valider la date du 1^{er} avril et informer les différents partenaires.

6- ALAE

En moyenne en janvier et février :

Le matin : 30 enfants pour 4 animateurs

Le midi : 145 enfants pour 16 animateurs mais en réalité sur le terrain 14 animateurs car 1 agent est en maladie et non remplacé et un autre en ASA.

Le soir : 70 enfants pour 11 animateurs avec des arrivées et des départs échelonnés. Le personnel Atsem partant majoritairement à 16h45 et assurant la gestion des élèves en grande partie, il est remplacé par 3 animateurs qui viennent en renfort.

Actuellement le taux d'encadrement correspond à 1 agent pour 10 enfants mais passe à 1 pour 14 en cas d'absence d'un agent comme le prévoit le PEDT.

Organisation imposée par la situation sanitaire : 2 services restauration sont assurés, un plan de table a été établi pour chaque classe. Le brassage des élèves dans la cour correspond au même brassage que celui réaliser sur temps scolaire. Les 4 groupes sont positionnés et organisés comme sur temps scolaire.

Tous les vendredis la directrice de l'ALAE et celle de l'école ont un temps de réunion en début d'après-midi pour faire le lien entre le périscolaire et le scolaire.

Les parents d'élèves souhaitent mettre en place un conseil d'ALAE une fois par an pour faire le point. Mme Gobbo n'y voit pas d'inconvénients.

Concernant les nouvelles bornes pour badger les activités ALAE, les parents d'élèves s'inquiètent que les enfants ne soient pas autonomes l'an prochain car sur l'élémentaire se sont les anciennes bornes qui sont toujours d'actualité.

Mme Gobbo : « Les signes utilisés sont pratiquement les mêmes pour représenter les activités : par exemple une assiette ronde pour la cantine. »

7- TRANSPORT

11 enfants inscrits au bus, 8 l'utilisent régulièrement. Toutes les demandes ont été acceptées.

Il faut savoir qu'au vu des modifications des horaires des agents, le jeudi et le vendredi, en cas de l'absence d'un des agents le service bus ne pourra plus être assuré le soir. Mme Alléguède devra donc informer les familles au dernier moment de l'impossibilité d'assurer ce service.

8-PAI

Nous avons actuellement 15 PAI. Rien de particulier à signaler mis à part qu'il est toujours difficile de se procurer, auprès des familles, tous les documents nécessaires à la finalisation des PAI. La nouvelle procédure mise en place par le SAMIS pour la gestion de nos PAI est beaucoup plus confortable et rapide pour les directeurs depuis que le DR Nousse, médecin de l'Education Nationale du secteur de Tournefeuille, est notre référente. Les PAI sont validés en maximum 48h. Le service de l'agglo-muretain s'est aussi enrichi d'un cadre infirmier qui permet une meilleure gestion des PAI.

Nous sommes donc à jour de tous les PAI.

9-BUDGETS :

Coopérative scolaire : bénéfices 2395€ soit 11,45€ par élève. On note une augmentation par rapport à l'année passée. La directrice remercie les parents d'élèves pour leur générosité.

Cotisations OCCE + assurance : dépense de 516,66€

Donation de l'association ASPAREL : 300€ pour l'achat de tricycles ou trottinettes

Bénéfices des manifestations : les Photos individuelles ont permis un bénéfice de 1865,20€, bénéfice en légère baisse.

L'opération des cabas avec l'impression des dessins des enfants a rapporté 515,5€.

L'école a financé grâce à la coopérative scolaire :

- **l'activité vendanges** pour les 2 classes de PS soit 350€
- **Le Spectacle de Noël** : coût total 1000€ pour 3 séances.
- **L'achat de livres** pour les classes d'un montant de 442,40€ + l'achat de livres pour les enfants à Noël pour 429,40€.

Budget mairie :

Mr Planchon adjoint au maire annonce que le budget des écoles pour l'année 2021-2022 devrait être reconduit à savoir, il sera voté le mois prochain :

- **36€** par enfant pour le **budget fonctionnement**.
- **17€** par enfant pour le **budget transport**.
- le montant de la **subvention** pour la **coopérative** n'a pas été encore défini.

Le **budget mobilier de 1000€** pour équiper les écoles sera reconduit.

8- TRAVAUX EQUIPEMENTS BESOINS

Travaux

Les directeurs ont eu une réunion en mairie le 02/2021 pour améliorer la communication et la gestion des travaux avec les services techniques.

Les écoles ont dû lister les problématiques non résolues et récurrentes.

Mr Planchon rappelle que lors de cette réunion, il a été acté qu'en amont de tous les conseils d'école se tiendrait une réunion bilan pour préparer au mieux le prochain conseil d'école et afin d'éviter un état des petits travaux non résolus.

Les services techniques se réorganisent avec un nouveau directeur adjoint Mr Gesta et une nouvelle fiche travaux.

L'état de dégradation de la **cour** reste une grosse problématique qu'il va falloir vraiment résoudre à court terme. Les enfants ne disposent plus que de certaines parties de la cour car certains endroits restent trop dangereux.

La mairie a fait un état des lieux mardi 9 mars après-midi. La décision a été prise de colmater les fissures et d'enlever le goudron à l'endroit le plus abîmé et de le mettre en herbe en attendant une réfection totale de la cour et de l'école.

Concernant la réhabilitation de l'école, aucune date n'a pu être annoncée par l' élu. Une étude de réfection doit être lancée en fin d'année.

Equipement :

1 classe a bénéficié de l'installation d'un video-projecteur (préfabriqué).

Un budget est-il prévu pour les autres classes ? Mr Planchon peut y réfléchir si on en démontre l'utilité pour tous les niveaux. La priorité est d'équiper les élémentaires avec l'aide du plan de relance sur le numérique qui finance à 70% l'équipement des écoles élémentaires.

Un nouvel ordi a été installé dans la salle des maîtres.

Le remplacement des panneaux d'affichage est en cours de traitement.

Pour les rideaux occultants, la mairie est en attente de devis, les services techniques ont fait le tour des classes.

9- VIE DE L'ECOLE

Photo de classe : Elle aura lieu le 06/04/2021.

Activité piscine : l'équipe enseignante a décidé d'annuler toutes les séances jusqu'à la fin de l'année.

Activité médiathèque a repris en janvier après un arrêt sur les mois de novembre et décembre à cause du nouveau confinement.

Pour l'instant il est difficile de se projeter sur des sorties ou des échanges mais si la situation sanitaire le permet nous organiserons les rencontres avec le CP et les sorties de fin d'année.

Certaines sont déjà prévues :

2 Sorties de fin d'année : à la ferme des Balances sont prévues pour les 2 classes de PS (7 juin) et pour les classes de MS occ et PS/MS (8 juin). A voir si elles seront maintenues.

Les sorties sont autorisées si elles respectent les conditions sanitaires, le non-brassage des élèves. Les lieux culturels étant fermés, les possibilités sont réduites. Les sorties en plein air sont donc à privilégier.

Pour répondre à une question d'un parent qui s'inquiète de l'absence de sorties.

Les apprentissages ne sont pas perturbés puisqu'en classe tout est mis en œuvre pour permettre aux élèves d'acquérir les compétences. Les sorties scolaires sont un enrichissement mais pas un fin en soi.

Les sorties scolaires pédagogiques sont un plus, bien sûr, et permettent à tous une ouverture au monde. Actuellement, les élèves ne bénéficient pas de cet enrichissement culturel mais l'équipe fait de son mieux pour éveiller leur curiosité :

- Intervenant extérieur (spectacle de Noël maintenu, vendanges)
- Mise en place d'une couveuse pour observer la naissance des poussins.

Il est aussi possible de privilégier le patrimoine de proximité et les sorties extérieures avec les beaux jours (coulée verte, le moulin...).

A l'heure actuelle avec le protocole sanitaire en vigueur, le transport en bus demande une gestion particulière dans la mesure où, au sein de l'école, on ne brasse pas tous les élèves. Il faut donc pour l'instant si nécessaire organiser le groupement des élèves dans le bus en fonction de l'organisation choisie à l'école. De même le nombre d'accompagnateurs dans les bus pose question.

Certaines activités ou sorties étaient prévues mais ont été annulées en raison de la situation sanitaire ou du temps :

- Le théâtre des Préambules sur Muret pour les PS
- le cinéma
- les jardins partagés
- la médiathèque

Mr Planchon informe que des ruches pédagogiques vont être installées au niveau de la coulée verte.

Une activité autour de la sécurité routière au centre de village est prévue pour juin, on ne sait si elle pourra avoir lieu.

Kermesse : pour l'instant elle ne peut être organisée. Les parents d'élèves proposent une kermesse en interne. Une problématique perdure, le non brassage de tous les élèves et la désinfection du matériel après utilisation par le groupe d'élèves.

Mi-mai dernier délai, la décision de réaliser une kermesse avec les parents d'élèves devra être prise.

Concernant la liaison GS/CP :

- un échange autour du conte aura lieu mais on ne sait pas encore selon quelles modalités en fonction de l'évolution sanitaire (visio, film, courrier...)
- La visite, dans la situation actuelle ne peut avoir lieu. Les parents d'élèves proposent que les CP réalisent un reportage photos. La directrice de la maternelle soumettra l'idée aux enseignantes de CP.
- un échange autour des danses occitanes devrait aussi avoir lieu. Les danses pourront être filmées et envoyées au CP.

Questions :

La question de la surchauffe au niveau de l'ALAE a-t-elle été réglée ? Des relevés sont en cours puisque la gestion des locaux est de nouveau à la charge de la mairie.

Les parents d'élèves reviennent sur la problématique des horaires communs entre les écoles maternelle et élémentaire, 70 familles sont concernées : Mr Planchon confirme la position de la mairie de ne pas prendre en charge le ¼ d'heure gratuit le matin.

Fin 19h30